



Louis Appia
1818 - 1898

Bicentenaire de la naissance de Louis APPIA : 1818 – 2018 Mémorandum

état 9

Du 12 au 14 octobre 2018, nous commémorerons cet anniversaire par d'importantes manifestations à Genève et à Hanau : exposition, colloque, pièce de théâtre, publications, plaque commémorative, flânerie historique, etc.

1. Dates principales dans la vie de Louis Appia : 1818-1898

- 1818 Naissance, le 13 octobre, à Hanau, Hesse, Allemagne
son père Paul est le pasteur de l'Eglise wallonne depuis 1811
- 1819 Installation à Francfort jusqu'en 1849
- 1843 Docteur en médecine de l'université de Heidelberg
- 1849 Installation à Genève
- 1853 Mariage avec Anna Lasserre : 4 enfants
- 1859 Campagne d'Italie
Visite d'hôpitaux militaires ; publication : *Le chirurgien à l'ambulance*
- 1860 Citoyen de Genève
- 1863 Cofondateur du CICR
Participation à toutes les Conférences internationales jusqu'en 1892
- 1864 Premier délégué du CICR lors de la guerre du Schleswig-Holstein ; il publie alors *Les blessés dans le Schleswig pendant la guerre de 1864*, Genève, Jules-Guillaume Fick, [juin] 1864, 115 pages, 2 cartes.
- 1867 Secrétaire du CICR
- 1870 Guerre franco-allemande : chirurgien de guerre
Collaboration avec Clara Barton
- 1872-1873 Voyages au Caire
- 1882 Coauteur avec Gustave Moynier de *La charité sur les champs de bataille*
- 1898 Décès, le 1^{er} mars, au numéro 5 de la rue Calvin à Genève

2. Importance de Louis Appia

On ne sait pas assez que le rôle de Louis Appia a été décisif dans la fondation et le développement de la Croix-Rouge internationale. Sans vouloir négliger les contributions de ses collègues, il importe de rappeler les faits suivants :

2.1. Dans la conception du Mouvement humanitaire :

Alors qu'Henry Dunant « invente la Croix-Rouge » à la suite de son expérience de Castiglione, Louis Appia visite les hôpitaux de Lombardie. En 1859, trois ans avant *Un souvenir de Solferino*, il publie *Le chirurgien à l'ambulance*.

2.2. Dans le lancement fulgurant de cette institution :

Avec Charles M. van de Velde, il est le premier délégué du CICR dans une guerre, mission dont il publie un rapport décisif sur la faisabilité de la future Croix-Rouge, avant la Conférence diplomatique d'août 1864.

2.3. Dans son expertise médicale :

Certes le docteur Théodore Maunoir fait aussi partie des fondateurs du CICR, mais Louis Appia est le seul spécialiste de la chirurgie de guerre. Il est aussi le seul à expérimenter la démarche Croix-Rouge sur les champs de bataille : en juillet 1866, c'est la bataille de Bezzecca dans le Trentin italien ; en 1870-1871, c'est la Guerre franco-allemande. Mentionnons la tradition familiale qui le cite à Paris en 1848... Il se fait aussi l'apôtre de la médecine des premiers soins et du « geste qui sauve ». Il s'astreint aussi à participer comme juré à de fastidieux concours sanitaires.

2.4. Dans son fonctionnement :

Après la démission d'Henry Dunant, Louis Appia reprend la charge de secrétaire, de 1867 à 1870. Il participe à toutes les Conférences internationales de la Croix-Rouge internationale de 1863 à 1892, de même qu'il prend part à d'importantes manifestations liées à la problématique de l'humanitaire militaire. Il collabore étroitement avec Clara Barton. Lors de son second séjour en Egypte, il négocie l'adhésion du vice-roi Ismaïl à la *Convention de Genève*.

2.5. Dans sa diffusion :

Auteur de nombreuses publications techniques ou de vulgarisation, Louis Appia ne ménage pas sa peine pour faire connaître le mouvement humanitaire, non seulement auprès des décideurs, mais aussi dans la population.

2.6. Dans son témoignage :

Louis Appia est un chrétien engagé, membre de la Société évangélique de Genève. Authentique prophète et apôtre de l'humanitaire, il vit son engagement au service de son prochain dans la détresse autant morale, spirituelle que physique.

Disciple du Bon Samaritain jusqu'au tréfonds de lui-même, il indispose même ses collègues par son non-respect de la neutralité confessionnelle et religieuse que la Croix-Rouge internationale avait posé comme un de ses principes fondamentaux.

3. Mieux connaître, voire découvrir ce géant de l'humanitaire naissant

3.1. Biographie et bibliographie à renouveler ou à créer

En 1959 est parue la seule et unique biographie sur Louis Appia.¹ Non seulement, nos connaissances sur l'homme et le contexte se sont considérablement enrichies en

¹ Roger BOPPE, *L'homme et la guerre. Le docteur Louis Appia et les débuts de la Croix-Rouge*, Genève et Paris, J. Mühlethaler, 1959, 237 pages.

un demi-siècle, mais surtout la manière de traiter une biographie a beaucoup évolué. Certes, quelques études ponctuelles ont vu le jour depuis lors. Mais, soit elles se bornent à paraphraser ce qui est su, soit elles ont paru dans des publications à diffusion limitée.

D'autre part, la liste de ses publications n'a jamais été établie de façon méthodique.² De même, l'inventaire de ses dessins et croquis n'a jamais été dressé.

Enfin, nos recherches les plus récentes ont permis d'exhumer des manuscrits inédits et jamais utilisés par les historiens. Par exemple le curriculum vitae tracé de sa main, en latin, est conservé à l'université de Heidelberg.

Assurément, la publication d'une biographie complète de Louis Appia s'impose. D'autres publications aussi : la bibliographie de ses publications, une anthologie de sa correspondance, le corpus de ses dessins ou croquis, la traduction vers l'allemand de son rapport sur *Les blessés dans le Schleswig pendant la guerre de 1864*.

3.2. Nécessité de redécouvrir un géant de l'humanitaire

Ni la biographie ni l'œuvre de Louis Appia ne sont connues ni diffusées à la mesure de ce qu'il a apporté à l'humanité. Pour des raisons stratégiques compréhensibles, il paraît évident que la principale institution héritière de son œuvre, le Comité international de la Croix-Rouge, ne met pas dans ses priorités une telle démarche historique.

Il en va d'ailleurs de même pour les institutions où il a joué un rôle important comme la Société évangélique ou la Société médicale de Genève. La commémoration du bicentenaire de sa naissance offre donc l'opportunité de combler cette double lacune.

3.3. Publics cibles

Le monde médical : l'œuvre médicale de Louis Appia ; les synergies entre le médical et la problématique de la Croix-Rouge.

L'humanitaire : non seulement les institutions internationales de la Croix-Rouge ; mais aussi plusieurs Sociétés nationales : Allemagne (sa patrie, son lieu de formation, ses missions en 1864 et 1870) ; Italie (les Appia sont originaires du Piémont, voyages ou missions d'Appia lors des guerres de l'Italie face à l'Autriche en 1859 et 1866) ; Genève et la Suisse (son pays d'adoption).

Le politique : la ville d'Hanau est heureuse de redécouvrir un citoyen à l'envergure mondiale ; Genève, haut-lieu de l'humanitaire, se réjouira de mettre à sa juste place cet immigré exemplaire.

² Cette bibliographie est désormais accessible sur le site www.louis-appis.ch. Signalons aussi sa *Conférence sur la Croix-Rouge à donner le 9 février 1893 dans la nouvelle salle des Conférences populaires, rue du Port* dont le manuscrit a été édité par Roger Durand, Guy Le Comte et Gabriella Ballesio, Genève, Société Henry Dunant « Collection de documents pour servir à l'histoire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge », n° 3, 9 février 2013, 75 pages.

Les internationaux : à l'image de ses collègues du CICR et peut-être même plus encore, Louis Appia fut un adepte de l'action au niveau planétaire, un citoyen du monde, un homme concerné par la misère où qu'elle sévisse.

Les religieux : chrétien engagé dans la dynamique évangélique, Louis Appia porta un témoignage permanent de sa foi et de sa mission auprès de toutes les couches de la population.

4. Une commémoration en deux volets

4.1. L'importance de Hanau et de l'Allemagne

Nous ne le soulignons pas assez, le natif de Hanau est un citoyen allemand, bien avant de devenir genevois et suisse. Cette dimension constitutive de la personnalité de notre citoyen du monde a trop souvent été sous-estimée.

Il ne s'agit pas uniquement de dates ou d'années passées à gauche ou à droite, il s'agit du lieu de naissance, du lieu de formation gymnasiale (Francfort), du lieu de formation professionnelle (Heidelberg), du premier lieu de la pratique professionnelle (Francfort). Probablement aussi d'un premier vécu politique (tentative échouée de la République de Francfort en 1848) et d'une première expérience au feu (les blessés de cette révolution).

4.2. L'importance de Genève et de la Suisse

Son père Paul ayant étudié la théologie dans la cité de Calvin, Louis Appia a très tôt des liens historiques avec Genève. Ses parrains sont originaires de cette ville. Il y passe une année à l'Académie de Belles-Lettres, etc.

Dès son installation en 1849, il épouse une Genevoise avec laquelle il fonde une belle famille. Bien intégré auprès de ses confrères, il préside bientôt la vénérable Société médicale, il s'engage aussi auprès des philanthropes de la Société genevoise d'utilité publique. Sa naturalisation en 1860 consacre donc un choix de vie.

4.3. Une commémoration internationale

Comme l'homme et l'institution majeure qu'il a servie ont ouvert une nouvelle page dans l'histoire de l'humanitaire, nous pouvons imaginer des manifestations orchestrées par Genève et Hanau, de façon symétrique et complémentaire, par exemple :

- Expositions et / ou Colloques scientifiques :

à Hanau, sur la jeunesse et la formation ;

à Genève, sur ses rôles dans l'humanitaire, le social et le religieux.

- Visites des lieux historiques ou voyages d'étude : à Genève ;
A Hanau, sans oublier Francfort et Heidelberg

En Italie : Vallées vaudoises du Piémont, Castiglione et Solferino, Bezzecca. Storo Pieve di Buono dans le Trentin.

A Paris où Louis Appia acquiert un doctorat en médecine, à l'âge de 59 ans !

- Des actions grand public :
Publication d'une biographie succincte
Sensibilisation dans les écoles
Emissions de timbres-poste
Plaques commémoratives : Hanau = maison natale ; Genève = sa dernière demeure ou bien sa résidence lorsqu'il a cofondé la Croix-Rouge internationale ;
Paris = station de métro « Solferino ».

5. Collaborations

5.1. Ayant décidé d'investir dans une telle opération, la *Société Louis Appia* émet le vœu que les Hautes Autorités politiques de Genève et de Hanau apportent leur patronage et leur soutien à ce projet.

5.2. Il s'agit aussi de s'assurer le concours d'institutions marquantes dans le parcours de Louis Appia, soit qu'il s'y soit formé, soit qu'il y ait joué un rôle significatif :

- Paroisse francophone de Francfort
- Société évangélique de Genève
- Société genevoise d'utilité publique
- Société médicale de Genève ; et son homologue à Hanau

5.3. Institutions héritières de Louis Appia :

- Comité international de la Croix-Rouge
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- Croix-Rouge genevoise
- Sociétés nationales de la Croix-Rouge : Allemagne, France, Italie et Suisse.

5.4. Sans oublier des sociétés actives dans les démarches historiennes :

- Société Henry Dunant,
centre de recherches historiques sur la vocation humanitaire de Genève
- Société d'histoire et d'archéologie de Genève
- Société genevoise de généalogie
- Institut national genevois
- La Table vaudoise de Torre Pellice
- Les sociétés savantes de Hanau, Francfort et Heidelberg.

6. Membres de la famille

6.1. Bien que son épouse Anna Lasserre lui ait donné 4 enfants, Paul, Hélène, Marie et Adolphe, et que deux d'entre eux se soient mariés, Louis Appia n'a plus de descendants directs.

6.2. Heureusement la famille Appia est encore représentée par les descendants de ses frères et sœurs.³ De façon très dynamique, ils sont nombreux à participer à la présente démarche de redécouverte de leur arrière-arrière (et plus encore) grand-oncle.

6.3. Leur participation active apporte une contribution espérée depuis longtemps par les historiens : l'exhumation d'archives familiales. En effet, hormis quelque 96 lettres à Gustave Moynier, aucun fonds Louis Appia n'est parvenu à notre connaissance, alors que sa correspondance et ses dessins ont dû exister en quantité...

7. Société Louis Appia

7.1. Fondée à Chens sur Léman, le 4 mars 2017, la **Société Louis Appia** réunit des membres de la famille Appia et des personnes intéressées par le projet de cette commémoration destinée à faire mieux connaître la vie, l'œuvre et le rayonnement d'un des principaux fondateurs de la Genève humanitaire, en même temps que haute figure des milieux évangéliques.

Toute personne intéressée est invitée à présenter sa candidature au comité. La cotisation s'élève à 50 francs (40 euros), pour les étudiants et personne sans revenu fixe : 10 francs (8 euros), pour les couples : 70 francs (60 euros). CCP 14-035132-9.

7.2. Réuni dès le 8 septembre 2016, le **Comité Louis Appia, cofondateur de la Croix-Rouge** a été constitué le 4 mars 2017. Il est composé de membres de la famille et d'historiens : Laurence Appia, Louis Appia, Valérie Appia, Roger Durand, Valérie Lathion, Bertrand Pictet et Olivier Pictet.

7.3. Le **Conseil scientifique** est actuellement composé des personnes suivantes : Gabriella Ballesio (Torre Pelice), Roger Durand (Genève), Filippo Maria Giordano (Centro studi sul Federalismo, Turin), Valérie Lathion (Université de Fribourg), Guy Le Comte (Genève), Rainer Schlösser (Université de Iena), Olivier Pictet (Genève), Philipp Rieder (Genève). Il est épaulé par des membres correspondants : Maria Grazia Baccolo et Paolo Vanni en Italie.

7.4. Coordonnées

- Route du Grand-Lancy 92 ; CH-1212 Grand-Lancy ; contact@louis-appia.ch,
+41 79 666 58 23 ; site internet (webmaster Olivier Pictet) : www.louis-appia.ch

³ Paul et Caroline Appia Develay ont six enfants : Pauline (1815-1889) qui épouse Jean Vallette, Marie (1816-1886) qui épouse Jacques Claparède, Louis (1818-1898) qui épouse Anne Lasserre, Cécile (1820-1858) qui épouse Gabriel de Beaumont, Louise (1825-1904) et Georges (1827-1910) qui épouse Hélène Sturge.

7.5. Prochains rendez-vous principaux

- Vendredi 26 janvier 2018, 12 heures : visite guidée de documents sur ou par Louis Appia aux Archives du CICR ; inscription préalable. L'après-midi, même visite à la Bibliothèque de Genève.
 - Vendredi 26 janvier 2018 : séance du Comité, au chemin des Tulipiers 6.
 - Jeudi 8 février 2018 : séance du Conseil scientifique, au siège de la Société.
 - 26-28 février 2018 : délégation à Hanau, Hesse, Allemagne.
 - Samedi 9 juin 2018 : visite du domaine Gabriel et Cécile Bouthillier de Beaumont-Appia à Collonges-sous-Salève, France.
 - 24-26 août 2018 : voyage d'étude à Solferino, Castiglione ; puis le site de la bataille de Bezzeca, Tiarno, Storo dans le Trentin italien.
 - 12-14 octobre 2018 : commémoration officielle à Genève
- NB : la date de la commémoration à Hanau ne nous est pas encore connue.

8. Documents disponibles

8.1. Sur les manifestations et activités du bicentenaire, du 12 au 14 octobre 2018 : *Commémoration officielle, à Genève* ; document du 14 janvier 2018.

8.2. Sur le colloque : *Colloque historique sur Louis Appia, samedi 13 octobre 2018*; document du 14 janvier 2018.

8.3. Sur l'exposition : *Vie et œuvre de Louis Appia en 21 kakémonos* ; document du 30 octobre 2017.

8.4. Sur la pièce de théâtre : *Face aux ténèbres / Dialogue entre Louis Appia, son cousin Frédéric Ferrière et Clara Barton* ; document du 23 novembre 2017.

8.5. Sur les activités de la Société Louis Appia entre aujourd'hui et la commémoration elle-même : *Programme 2018 – 2019* ; document du 14 janvier 2018.

8.6. Des flyers sont disponibles en français, en anglais, en italien ; bientôt en allemand.

8.7. Tous ces documents sont accessibles sur notre site www.louis-appia.ch qui contient aussi les *Statuts de la Société Louis Appia* ; ils sont aussi disponibles auprès des membres du Comité. Pour le *Budget 2017-2018*, prière de s'adresser au trésorier ou au président ; document du 14 janvier 2018.